

CDCA DE L'INDRE

SEANCE PLENIERE DU 1^{ER} JUILLET 2019

1. PROPOSITIONS D'AJOUTS OU DE MODIFICATIONS AU RAPPORT BIENNAL 2017/2018

transmis aux membres du CDCA de l'Indre le 27 juin 2019 pour discussion en séance plénière le 1^{er} juillet.

Page 8 : §2. remplacer « a mis en place les modalités de travail prévues par les textes. » par « n'a mis en place aucune autre modalité de travail que les réunions susvisées. ».

page 12 : §14. ajouter « le CD de l'Indre n'a pas voulu attribuer de moyens de fonctionnement aux formations spécialisées ».

page 12 : §15. pourrait-on citer le chiffrage en ETP d'agents du CD de l'Indre chargés du secrétariat et du suivi du CDCA ?

Page 12 : §16 ajouter « consécutivement au refus du CD de l'Indre d'engager ces moyens ».

2. CONCLUSION SUR LES ACTIVITES

Notre CDCA se limite actuellement à la stricte obligation légale.

Nous espérons que la décision affichées au 2.4 page 17 ne restera pas un affichage, et qu'un travail actif de ses membres commencera à s'effectuer.

Daniel CLEMENTE, membre de la formation Personnes Âgées au titre de la FSU.